

Inscriptions

A la restauration scolaire

Aux Temps d'Activités Périscolaires

A l'accueil périscolaire

DU LUNDI 18 AVRIL AU VENDREDI 1^{er} JUILLET 2016

N'hésitez pas à prendre rendez-vous dès maintenant au Service Enfance Jeunesse Scolaire

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h15 à 17h (sans interruption)

Le mercredi et le vendredi de 8h15 à 12h45

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site Internet de la Ville :

www.ville-montvilliers.fr

ou à votre disposition

au Service Enfance Jeunesse Scolaire.

Pour valider l'inscription aux T.A.P.* et à l'accueil périscolaire, il faut obligatoirement les copies des pages vaccinations du carnet de santé de votre enfant.

Accueil périscolaire

Écoles Pont Callouard et Victor Hugo

Pour l'accueil périscolaire vous devez vous adresser à l'Association Familiale du Grand Air (AFGA) située à la Maison de l'Enfance et de la Famille

3 rue des Grainetiers 76290 Montvilliers - Tél : 02 32 79 56 90

* Temps d'Activités Périscolaires



Tarification

Pour les familles habitant Montivilliers

Pour pouvoir bénéficier du quotient familial, merci de vous munir des pièces suivantes :

- le dernier avis d'imposition
- en cas de situation nouvelle, les 3 derniers bulletins de salaire (de chaque personne du foyer qui travaille)
- une attestation Assedic
- les justificatifs des indemnités journalières versées par la Sécurité Sociale
- les prestations de la Caisse d'Allocations Familiales
- une quittance de loyer ou un justificatif de remboursement de prêt immobilier en cours (résidence principale)
- le jugement fixant le montant de la pension alimentaire versée ou perçue

Pour les familles hors-commune

- Le tarif A+ sera automatiquement appliqué pour la restauration scolaire
- Le tarif A sera automatiquement appliqué pour l'accueil périscolaire et les TAP

Règles prises en compte pour la facturation

- Pour les TAP : tarification forfaitaire au cycle, de vacances scolaires à vacances scolaires
- Pour la restauration scolaire et l'accueil périscolaire : toute absence non justifiée sera facturée

Rappel

- L'accueil des élèves aux temps périscolaires a lieu lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h45 au début des cours et de la fin des TAP à 18h
- L'accueil des élèves aux TAP a lieu mardi, jeudi et vendredi de la fin des cours à 16h30
- L'ouverture des accueils du matin est conditionnée à l'inscription de 5 enfants minimum
- La restauration scolaire a lieu lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Pas d'accueil périscolaire ni de restauration le mercredi

